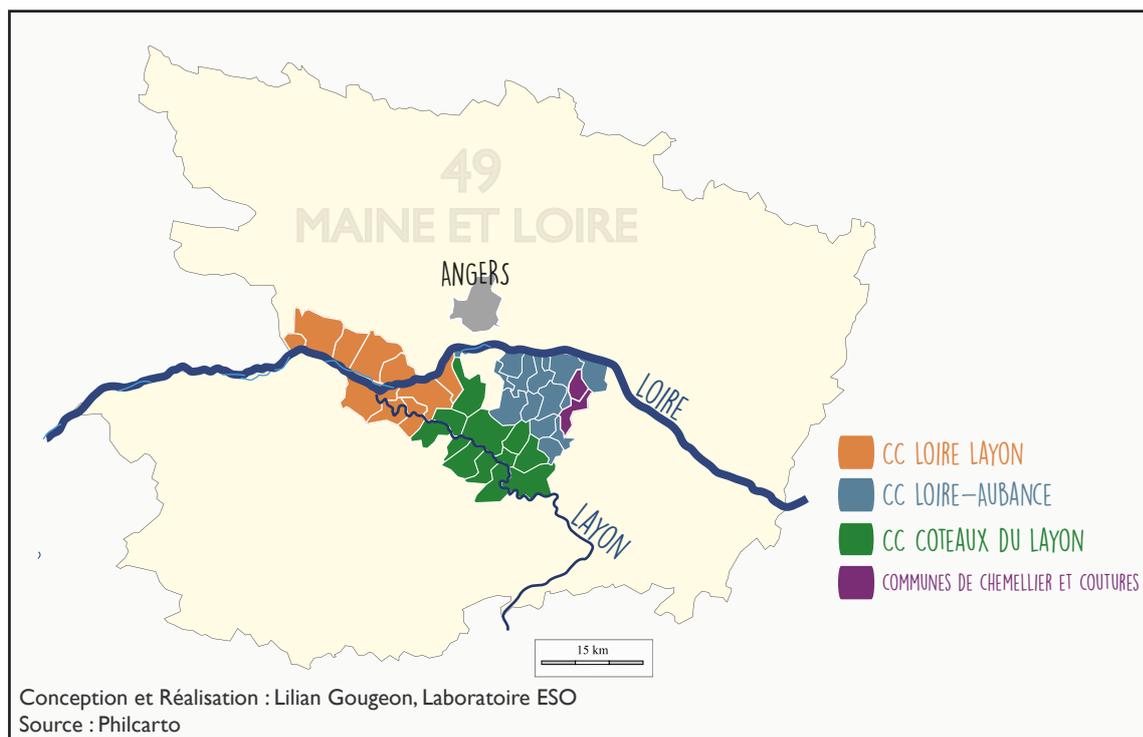




LOIRE-LAYON-AUBANCE

Le rédacteur de cette fiche a pris le parti de présenter courant 2016 la situation des politiques et projets alimentaires menés dans des intercommunalités témoins et d'y analyser l'organisation des acteurs, leurs projets et leurs attentes.



Le territoire

Éléments de situation

Situé au sud de l'agglomération angevine, entre la Loire et son affluent Layon, le territoire «Loire-Layon-Aubance» regroupe trois intercommunalités : la communauté de communes Loire-Layon, la communauté de communes des coteaux-du-Layon et la communauté de communes Loire-Aubance. Deux communes, Chemellier et Coutures, y sont également rattachées. Ce grand territoire fait l'objet d'un projet de fusion qui doit voir le jour au début de l'année 2017. Ainsi, il se situe en partie sur le secteur du Pôle métropolitain d'Angers, et en partie sur celui du Pays Loire en Layon.

Cette future intercommunalité située dans la troisième couronne angevine est fortement marquée par la viticulture étant le cœur du vignoble du Layon, mais n'en est pas moins un bassin agricole diversifié où les circuits de proximité se développent.

La démarche de Projet Alimentaire Territorial a été lancée début 2016 en parallèle des processus de recomposition territoriale et sera pilotée par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

Données démographiques

3 intercommunalités recoupées par deux SCoT
31 communes (dont trois communes nouvelles)
537,7 km²
56 764 habitants
98,5 hab/km²
Population multipliée par 1,8 entre 1968 et 2012

Une agriculture tournée vers le vin



35 155 hectares de SAU



720 entreprises agricoles dont 317 en viticulture



Emploi : 973 agriculteurs-exploitants, 647(ETP) salariés permanents, 499 (ETP) salariés saisonniers.

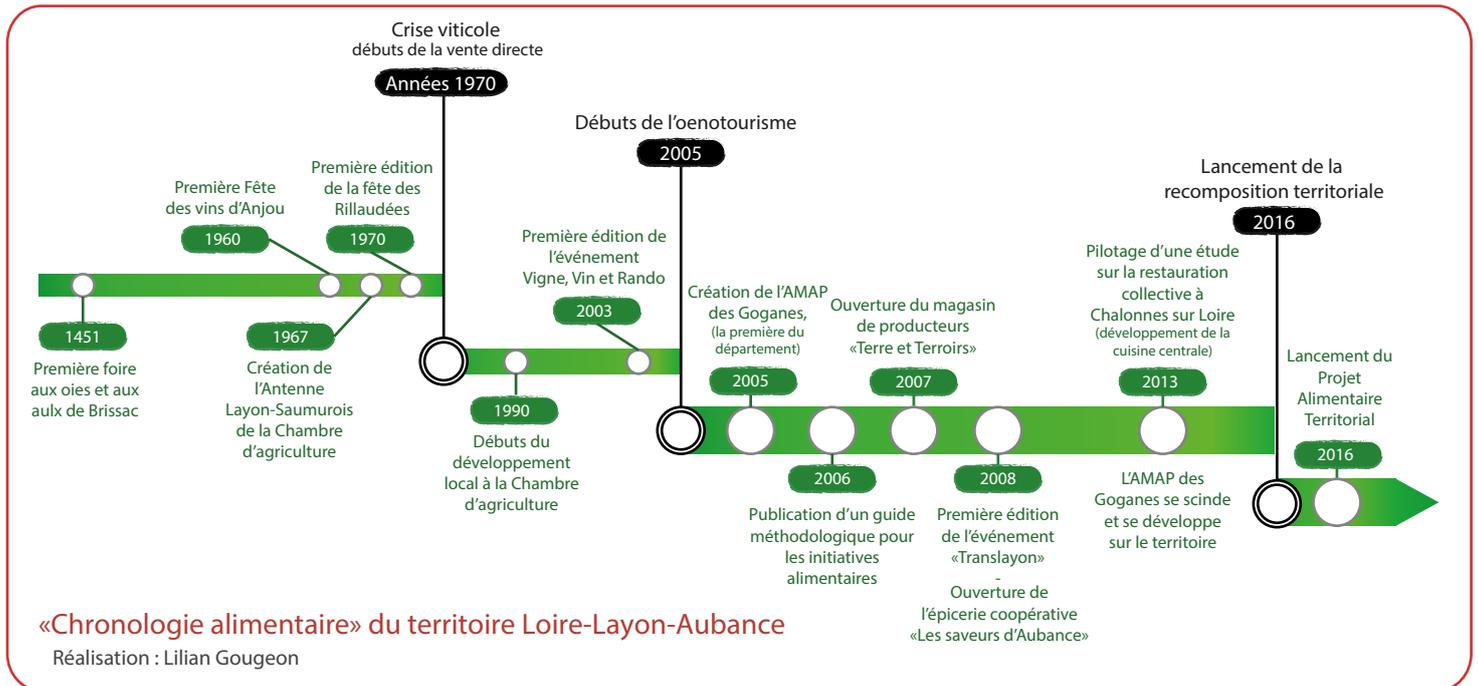


Prix moyen du foncier agricole : 2600€/ha

Sources : Chambre d'agriculture 49

La place de l'alimentation

Emergence de la question alimentaire



L'idée de ce schéma est de pouvoir retracer la démarche alimentaire du territoire, afin de comprendre les motivations des acteurs à développer certaines formes d'actions à un moment donné. Si la présence de la question alimentaire remonte à plusieurs siècles sur ce territoire, avec la foire Saint-Maurice aux oies et aux aulx de Brissac dont la tradition persiste encore, trois grandes ruptures dans la «chronologie alimentaire» du territoire structurent l'évolution des actions et le développement des projets : la crise viticole des années 1970 qui a conduit les exploitants à repenser leur système de distribution et à développer des formes de commercialisation par les circuits courts, les débuts de l'œnotourisme en 2005 qui ont provoqué une réflexion plus globale sur la valorisation du potentiel alimentaire du territoire, et le lancement de la recomposition territoriale en 2016, qui a amené les acteurs à penser l'alimentation de manière transversale et à se lancer dans la création d'un PAT. Ce schéma suppose aussi le dynamisme croissant de la question alimentaire, puisque la plupart des événements structurants pour le territoire se déroulent dans les 15 dernières années.

Les orientations stratégiques

Le territoire Loire-Layon-Aubance a la particularité de se trouver découpé par deux périmètres SCoT (celui du Pays Loire en Layon et celui du Pôle métropolitain d'Angers). Les orientations stratégiques pour ces deux périmètres présentent quelques différences mais se recoupent en partie sur les questions agricoles et alimentaires pour préconiser :

- Le renforcement de l'attractivité touristique des territoires en s'appuyant sur leur identité viticole (SCoT)
- Le développement des circuits alimentaires de proximité (SCoT, démarche Agir Avec)

L'alimentation en chiffres

- 43,8% des exploitations exercent au moins en partie une activité de commercialisation via les circuits de proximité
- 54 établissements de restauration collective soit environ 9000 repas par jour (hors entreprises)
- 57 magasins alimentaires de proximité
- 6 grandes et moyennes surfaces
- 3 AMAP, 1 magasin de producteurs, 1 épicerie coopérative

Sources : Chambre d'agriculture 49

Focus sur une initiative alimentaire

L'épicerie coopérative «Les saveurs d'Aubance»



Créée en 2008 à St-Melaine-sur-Aubance, l'épicerie coopérative a apporté une réponse à la problématique de désertification du centre-bourg de la commune par les commerces de proximité. Son objectif est de créer du lien social et de revaloriser la commune par l'implantation d'un commerce alimentaire.

Cette épicerie a un statut de SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) basé sur la participation d'environ 300 coopérateurs et regroupe différents collègues d'associés (les fondateurs, soutiens et autres personnes morales, les fournisseurs, les collectivités publiques et les salariés).

L'épicerie se fournit essentiellement auprès de producteurs locaux.

Ainsi, cette initiative présente l'intérêt d'impliquer directement les habitants dans la réponse à une problématique alimentaire s'étant posée sur le territoire, et la forme proposée est considérée comme innovante et a pu servir de modèle à d'autres épiceries par la suite.

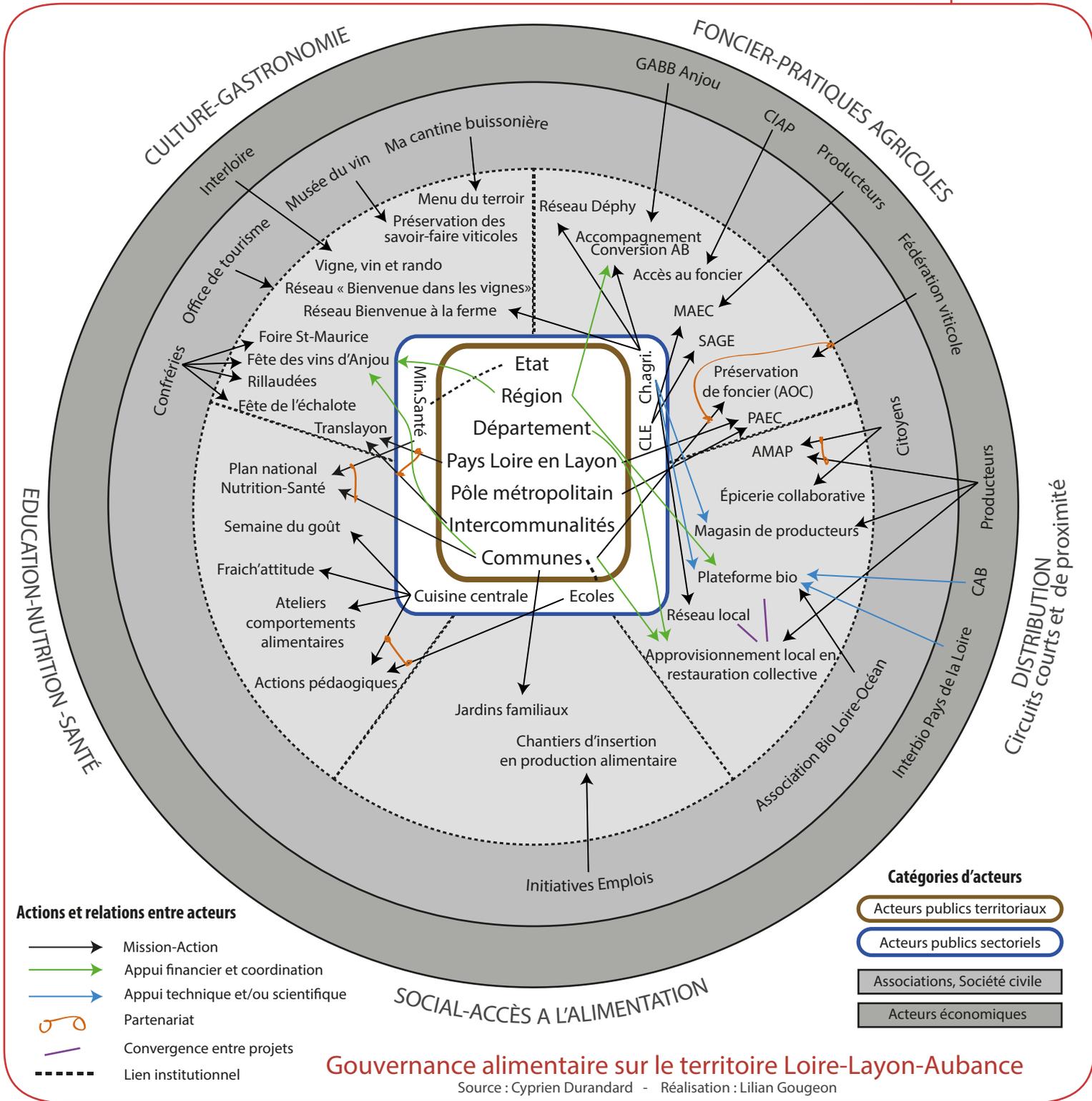
Actions et jeux d'acteurs

Le schéma ci-dessous présente l'organisation des acteurs autour des principaux projets liés à l'alimentation avec une entrée thématique. Il livre quelques enseignements sur la gouvernance alimentaire du territoire Loire-Layon-Aubance :
Toutes les thématiques ne sont pas appropriées avec le même dynamisme par les acteurs. Ainsi, les actions patrimoniales liées à la culture et à la gastronomie sont bien plus développées que les actions liées à la santé ou au champ social. Dans le cas des actions patrimoniales, cela peut s'expliquer par l'importance de l'œnotourisme sur le territoire et par le dynamisme de certains acteurs comme les confréries, soucieuses de

promouvoir le potentiel alimentaire local. Le second enseignement de l'analyse de la gouvernance alimentaire locale concerne le fait que certains acteurs se dégagent dans le nombre d'actions qu'ils pilotent ou soutiennent. Ainsi, un acteur comme la Chambre d'agriculture est très investi sur les questions de pratiques agricoles et de distribution et un acteur comme la cuisine centrale du foyer soleil sur les questions d'éducation, de nutrition et de santé. Notons également l'importance des dynamiques partenariales sur ce territoire, entre les porteurs de projet et les financeurs, mais aussi pour des projets co-construits.

Abréviations

- CAB** : Coordination Agro-Biologique
- Ch.Agr.** : Chambre d'agriculture
- CIAP** : Coopérative d'installation en agriculture Paysanne
- CLE** : Commission local de l'eau Layon -Aubance
- MAEC** : Mesures agro-environnementales et climatiques
- Minis.Santé** : Ministère de la santé
- PAEC** : Projet agro-environnemental et climatique
- SAGE** : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux



Projets et attentes des acteurs

Le PAT

En 2016, parallèlement à la recomposition qui agite leur territoire, les trois intercommunalités Loire-Layon, coteaux-du-Layon et Loire-Aubance décident d'engager une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT). Cette démarche se situe à la rencontre d'une attente des territoires sur la question alimentaire, et d'une prise d'initiative de la Chambre d'agriculture qui a fait inscrire Loire-Layon-Aubance dans le réseau Rn PAT et a ainsi permis la réflexion autour de l'outil PAT.

La réalisation du PAT a ainsi été confiée à l'antenne locale Layon-Saumurois de la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire. Elle va se dérouler en trois phases :

- Une phase de diagnostic, dont l'objectif sera de croiser une analyse de la demande (consommateurs individuels et restauration collective) avec une analyse de l'offre (producteurs locaux, commerces de proximité, marchés, AMAP, etc.). L'idée sera de dégager les grandes tendances qui s'exercent sur le territoire, afin de savoir où se situent les leviers d'action ;
- Une phase d'élaboration de scénarios, dont le but est de déterminer un panel d'actions pertinentes pour le territoire et de les organiser en différentes propositions correspondant à différents degrés d'implication des collectivités sur la question alimentaire ;
- Une phase de mise en oeuvre, qui aura pour objectif de

proposer un plan d'action opérationnel à partir du scénario retenu, en hiérarchisant les priorités et en chiffrant les coûts de réalisation de chacune des actions choisies.

Le PAT étant un outil de co-construction, trois comités seront chargés du suivi, de l'enrichissement, et de la validation du projet : un comité de pilotage composé des élus des trois communautés de communes, un comité technique composé des techniciens des trois communautés de communes et des chambres consulaires (Chambre d'agriculture, CCI, Chambre des métiers) et un comité de concertation composé de tous les acteurs volontaires ayant un lien avec les thématiques alimentaires, et qui aura pour objectif d'apporter des contributions thématiques au PAT.

Les attentes autour du PAT sont de plusieurs ordres. D'un côté, les élus souhaitent le plus possible entrer rapidement dans une phase opérationnelle et pouvoir mesurer les résultats mais les techniciens des différentes structures (Chambre d'agriculture, communautés de communes, organisations professionnelles agricoles...) souhaitent en plus pouvoir s'enrichir sur le plan méthodologique. Le réseau Rn PAT apparaît ainsi comme une opportunité pour pouvoir avoir des éléments de comparaison concernant la méthode ou les résultats attendus, mais aussi pour pouvoir enrichir la démarche à partir d'expériences menées sur d'autres territoires.

Bibliographie provisoire

CHAMBRE D'AGRICULTURE 49 (2009). *Projet agricole du Pays d'Angers*. CAPLA. 38p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2015). Agreste Pays de la Loire, *Mémento de la statistique agricole*

PAYS LOIRE EN LAYON (2015). Schéma de cohérence territoriale de Loire Layon Lys Aubance : www.scotloirelayonlysaubance.fr

PAYS LOIRE EN LAYON. Fiches actions du programme LEADER 2009-2014

PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS (2011). Schéma de cohérence territoriale du pôle métropolitain Loire Angers : www.pole-metropolitain-loire-angers.fr

Contact territoire

Camille BOUC
Conseillère en développement territorial
Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire
Tél.: 02 41 96 75 20
camille.bouc@maine-et-loire.chambagri.fr

Crédits photos

Page 1 : Saint-Aubin-de-Luigné
(source : Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire)
Page 2 : Magasin «Saveurs d'Aubance»
(source : www.saveursdaubance.fr)

Le projet Rn PAT

Le projet a pour objectif de mettre en réseau les acteurs pour favoriser la co-construction et la mise en oeuvre partagée de projets alimentaires territoriaux dans lesquels les collectivités qui portent le projet sont fortement impliquées, grâce à la multiplication des échanges, à la capitalisation des bonnes pratiques, à la production des outils méthodologiques indispensables et à des préconisations d'amélioration des politiques publiques.

Durée du projet : 01 septembre 2015 au 30 août 2018

